



الشركة الوطنية للإذاعة والتلفزة
 +eL@000+ +oleL00+ | 000000 0 0000000000
 Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision

DECISION DE RECRUTEMENT

Réf : 02/24/A.T/t.s.s.r

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

- Vu le Dahir n° 1-04-257 du 25 kaada 1425 (7 janvier 2005) portant promulgation de la loi N°77-03 relative à la communication audiovisuelle telle que modifiée et complétée ;
- Vu l'acte de nomination par le Conseil d'Administration de la SNRT en date du 04 Mai 2005 du Président Directeur Général de la SNRT ainsi que les pouvoirs qui lui sont conférés;
- Vu les dispositions du statut particulier du personnel de la SNRT approuvé par le Conseil d'Administration le 09 janvier 2006, tel que modifié et complété ;
- Vu la procédure de recrutement, intégration et validation de la période d'essai de la SNRT (Réf : GRH-REC-01), entrée en vigueur le 1^{er} Janvier 2021.

DECIDE

Article 1 : Objet

L'opération n° 02/24/A.T est lancée pour le recrutement de **deux (02) Techniciens Spécialisés en Systèmes et Réseaux** ayant les conditions requises suivantes :

Poste	Nombre	Formation /Diplôme	Niveau d'études	Option /Spécialité
<u>Technicien Spécialisé en Systèmes et Réseaux</u>	02 postes	- Titulaire d'un diplôme de BTS, DTS ou équivalent	BAC + 2	- Télécommunication et/ou réseaux ; - Informatique et sécurité - Sécurité des systèmes d'Information - Sécurité informatique

Article 2 : Principales missions

Le Technicien Spécialisé en Systèmes et Réseaux exploite et entretient les réseaux, logiciels et équipements informatiques de la SNRT. Il assure également la maintenance des sites

Internet et intranet ainsi que des serveurs. Il est appelé à exécuter des travaux liés à l'implantation et à l'évolution du réseau. Il travaille sous la houlette de l'Ingénieur en Systèmes et Réseaux et peut gérer une équipe de techniciens qu'il est amené à former, le cas échéant.

Il a ainsi pour tâches de :

- Surveiller quotidiennement les performances du réseau et de la sécurité ;
- Organiser le câblage assurant le transfert de données ;
- Réaliser des tests de connexions et de connectivité Internet et veiller à l'efficacité du matériel grâce à la simulation d'incidents ;
- Répondre aux requêtes des utilisateurs en cas d'incident ou de panne ;
- Anticiper et prévenir les éventuels causes de baisses de performances et / ou de dysfonctionnements ;
- Mettre régulièrement à niveau les logiciels de surveillance de sécurité du réseau, préservant ainsi la qualité du service ;
- Garantir aux utilisateurs une bonne performance du réseau en recherchant de nouveaux équipements et logiciels ;
- Participer aux choix et au déploiement des solutions réseaux et informatiques ;
- Travailler en étroite collaboration avec les équipes de développement en cas de besoin ;
- Former et sensibiliser les utilisateurs pour optimiser l'utilisation des systèmes et conseiller les équipes sur l'utilisation des ressources du système, du réseau etc. ;
- Assurer les reportings à sa hiérarchie.

Article 3 : Compétences requises

Le Technicien Spécialisé en Systèmes et Réseaux doit être doté des compétences suivantes :

❖ Techniques :

- Maîtrise des systèmes d'exploitation PC, serveurs, routeurs (Windows, Linux, Unix, Solaris et MAC) ;
- Maîtrise des réseaux (LAN, MAN, WAN), protocoles, routage, virtualisation, Wi-Fi ;
- Maîtrise des routeurs, commutateurs, concentrateurs, normes, câbles et fiches réseaux ;
- Maîtrise des bases de données (Postgresql, MongoDB, SQL Server) et technologies de stockage (SAN, NAS, Réplication...) ;
- Niveau pratique en JAVA/J2EE, Python, C/ C++;
- Niveau pratique en développement selon les architectures SOA.

❖ Comportementales et Managériales :

- Capacité à travailler de façon autonome et à collaborer au sein d'une équipe ;
- Être dynamique, rigoureux et réactif ;
- Faire preuve d'initiative et être attentif aux détails.

Article 4 : Affectation et type de contrat

- Contrat à durée indéterminée ;
- Les postes sont basés à Rabat.

Article 5 : Organisation du concours

- La sélection des candidats se fera sur la base d'un test écrit suivi d'un test oral;
- La note du test écrit est éliminatoire. Seuls les candidats ayant eu une moyenne de 10/20 seront convoqués pour le test oral;
- La note finale est calculée sur la base de la pondération suivante :

Note Finale =

Note du test écrit * 0,4 + Note du test oral * 0,6

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	Barème	Langue	Durée de Test
TEST ECRIT	Questions techniques	Note/20	Français	2 H
TEST ORAL	1) Présentation du parcours académique et professionnel 2) Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir	Note/20	Français	30 minutes

Article 6 : Conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> et y uploader les éléments suivants :

- Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.
- Une (1) copie certifiée conforme du diplôme.
- Une (1) copie certifiée conforme de la CIN.
- Une (1) copie certifiée conforme des attestations d'expérience, le cas échéant.

Tout dossier incomplet est systématiquement écarté.

Les candidats qui seront convoqués à l'oral devront se munir de leurs dossiers physiques contenant toutes les pièces uploadées (certifiées conformes).

Le dernier délai pour soumettre le dossier de candidature sur la plateforme de recrutement de la SNRT est le2.7.MARS 2024

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.

Faiçal LARAICHI

Président Directeur Général
Société Nationale de
Radiodiffusion et de Télévision

17 MARS 2024